

COMMUNE DE JOLIMETZ

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Lundi 27 Avril 2026

Le lundi vingt-sept avril deux mille vingt-six, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en salle de réunion à la Mairie (convocation pour 18H45).

Date de convocation du Conseil :	21 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de présents :	14
Nombre de votants :	15

Présents : Anthony Vienne, Mireille Dupire, Hélène Delcroix, Charles Autreaux, Francine Van Herenthals, Marie-Thérèse Obritin, Pascale Duboisset, Floriane Majchrzak, Rémi Bonenfant, Mehdi Hamida, Sylvain Bruyère, Ludovic Jadas, Charlotte Crato, Yoann Amiot.

Absents : Marc Houzet (*procuration à Ludovic Jadas*)

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.
Hélène Delcroix propose sa candidature.
Candidature acceptée.

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte rendu du conseil municipal d'installation du 20 avril 2026 ;
- 2) Délibération : taux des trois taxes 2026 ;
- 3) Délibération pour la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) ;
- 4) Délibération pour l'adoption du budget prévisionnel 2026 ;
- 5) Désignation du délégué et d'un suppléant au Parc Naturel Régional de l'Avesnois ;
- 6) Désignation du correspondant défense ;
- 7) Délibération pour la convention Safer ;
- 8) Désignation des membres du Conseil Communal d'Action Sociale ;
- 9) Désignation des membres Commission marché public ;
- 10) Délibération pour les subventions aux associations et au CCAS ;
- 11) Délibération pour la création d'un poste à raison de 8 heures par semaine ;
- 12) Délibération pour la création d'un poste à raison de 4 heures par semaine ;
- 13) Délibération pour la suppression d'un poste à 28 heures par semaine ;
- 14) Délibération pour la création d'un poste à 32 heures par semaine ;
- 15) Délibération pour la convention d'adhésion au service de prévention du Cdg59 pôle santé au travail ;
- 16) Délibération pour une demande de subvention auprès du Département du Nord dans le cadre de la lutte contre l'isolement (numérique et culture).
- 17) Délibération pour fixation de l'indemnité du Maire ;
- 18) Délibération pour Mission Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la commune de Jolimetz.



COMMUNE DE JOLIMETZ

- 1) **Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 20 avril 2026 ;**
Le compte-rendu est validé et signé par l'assemblée.

- 2) **Délibération : taux des trois taxes 2026 ;**

Monsieur le Maire propose que le taux des 3 taxes soit reconduit à l'identique pour la taxe foncière sur le bâti (TFPB) 30,79% et la taxe foncière sur le non-bâti (TFPNB) 41,16% mais propose que la taxe d'habitation (TH) soit majorée de 2,7%. Passage de 9,25% à 11,95%.

Résultat du vote : 15 voix pour

- 3) **Délibération pour la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) ;**

Monsieur le Maire propose que nous délibérions afin d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Il est proposé au conseil municipal de valider le principe de la taxe. La fixation du taux sera soumise au vote dans le cadre d'une délibération lors d'un prochain conseil, au plus tard le 15 avril 2027. Sylvain Bruyère indique au conseil qu'il pourrait avoir un intérêt personnel pour cette question selon son interprétation de la charte de l'élu. Il préfère ne pas participer au vote.

Résultat du vote : 14 voix pour

- 4) **Délibération pour l'adoption du budget prévisionnel 2026 ;**

Monsieur le Maire laisse la parole à Hélène Delcroix, adjointe aux finances, pour présenter le budget prévisionnel.

Section fonctionnement :

- Total dépenses 647 485.08€
- Total recettes 647 485.08€

Section investissement :

- Total dépenses 533 417.00€
- Total recettes 605 228.13€

Monsieur le Maire soumet le budget prévisionnel au vote.

Résultat du vote : 15 voix pour

- 5) **Désignation du délégué et d'un suppléant au Parc Naturel et Régional de l'Avesnois ;**

Ludovic Jadas propose sa candidature comme délégué et Yoann Amiot comme suppléant au Parc Naturel et Régional de l'Avesnois.

Monsieur le Maire soumet au vote les candidatures de Ludovic Jadas et Yoann Amiot.

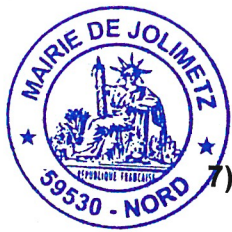
Résultat du vote : 15 voix pour

- 6) **Désignation du correspondant défense ;**

Mehdi Hamida propose sa candidature.

Monsieur le Maire soumet au vote la candidature de Mehdi Hamida.

Résultat du vote : 15 voix pour



COMMUNE DE JOLIMETZ

7) Délibération pour la convention Safer ;

Monsieur le Maire expose l'intérêt de signer une convention avec la Safer. Le coût de l'adhésion est de 350€. Cette convention a pour objectif de bénéficier d'une information sur la vente des terrains à Jolimetz.

Résultat du vote : 15 voix pour

8) Désignation des membres du Conseil Communal d'Action Social ;

Monsieur le Maire laisse la parole à Mireille Dupire, première adjointe, pour présenter la liste proposée : Anthony Vienne, Mireille Dupire, Marc Houzet, Hélène Delcroix, Charles Autreaux, Francine Van Herenthals, Marie-Thérèse Obritin, Ludovic Jadas, Annie Leclerc, Annie Sandonna, Marcelle Ghaye, Fanny Soufflet, Yves Baille, Sandrine Grassart, Edith Glasse, Charlotte Crato, Floriane Majchrzak, Pacsale Duboisset.

Résultat du vote : 15 voix pour

9) Désignation des membres Commission marché public ;

Monsieur le Maire explique le fonctionnement de cette commission. Il informe le conseil que 3 titulaires et 3 suppléants doivent être nommés.

Monsieur le Maire est titulaire. Floriane Majchrzak et Rémi Bonenfant proposent leurs candidatures comme titulaires.

Charles Autreaux, Sylvain Bruyère et Pasacle Duboisset proposent leurs candidatures comme suppléants.

Monsieur le Maire soumet les candidatures au vote.

Résultat du vote : 15 voix pour

10) Délibération pour les subventions aux associations et au CCAS ;

Suite aux demandes des associations de la commune, Monsieur le Maire propose de renouveler à l'identique les subventions attribuées l'an dernier aux associations de Jolimetz. Anthony Vienne précise que les élus peuvent être membres d'une association de la commune mais que dans ce cas ils doivent s'abstenir de voter.

Club des aînés et retraités de Jolimetz/Potelle : **300€**

Tennis de table/loisirs/ping-pong de Jolimetz TTLJP : **300€** (*Ludovic Jadas qui siège au CA ne participe pas au vote*).

Anciens combattants : **300€**

Jol'Gym : **300€**

La Cerise : **300€** (*Charles Autreaux et Marie-Thérèse Obritin qui siègent au CA ne participent pas au vote*).

Le Bio Sens Local : **300€** (*Hélène Delcroix qui siège au CA ne participe pas au vote*).

Jolimetz/Jolibois les amis du sabotier : **300€** (*Anthony Vienne qui siège au CA ne participe pas au vote*).

Monsieur le Maire propose également d'accorder une subvention pour :

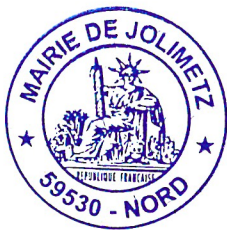
L'Orchestre Harmonique de Jolimetz : **1700€** (*Sylvain Bruyère, membre, ne participe pas au vote*).

L'Amicale de l'École de Jolimetz : **700€** (*Mireille Dupire et Charlotte Crato qui siègent au CA ne participent pas au vote*).

Animalivres : **869€** demandé par l'association sur la base d'un euro par habitant (base de la convention signée avec la Médiathèque Départementale).

Jol'Fest : **5000€** (*Mehdi Hamida et Mireille Dupire qui siègent au CA ne participent pas au vote*).

CCAS : **2000€**



COMMUNE DE JOLIMETZ

Fondation du patrimoine : 75€

Résultat du vote : unanimité, tenant compte des conseillers ne pouvant voter

11) Délibération pour la création d'un poste à raison de 8 heures par semaine ;

Monsieur le Maire explique qu'un renfort du personnel pour la cantine et la garderie sera nécessaire à compter du 01 juin 2026 en raison d'un contrat arrivant à son terme le 31 mai 2026.

Anthony Vienne propose la création d'un poste à raison de 8 heures par semaine.

Résultat du vote : 15 voix pour

12) Délibération pour la création d'un poste à raison de 4 heures par semaine ;

Monsieur le Maire propose de créer un poste pour la recherche et la mise en place des dossiers de subventions, apportant également une aide pour la formation au numérique et à la bibliothèque à compter du 01 juin 2026.

Anthony Vienne propose la création d'un poste à raison de 4 heures par semaine.

Résultat du vote : 15 voix pour

13) Délibération pour la suppression d'un poste à 28 heures par semaine ;

Monsieur le Maire informe le conseil que la suppression d'un poste engage l'avis du Comité Social Territorial. N'ayant eu connaissance que le jour même de la réunion du conseil municipal que le CST s'était réuni le 15 avril 2026 pour le premier trimestre en commission, la délibération ne peut être votée.

Délibération non votée

14) Délibération pour la création d'un poste à 32 heures par semaine ;

Monsieur le Maire informe le conseil que pour la création d'un poste à 32 heures par semaine qui constitue une évolution de +10% sur la quotité horaire d'un adjoint administratif principal de 2^e classe, le Comité Social Territorial doit émettre son avis. N'ayant eu connaissance que le jour même de la réunion du conseil municipal que le CST s'était réuni le 15 avril 2026 pour le premier trimestre en commission, la délibération ne peut être votée.

Monsieur le Maire propose de changer la délibération pour une modification du contrat de travail. Celle-ci portant transformation de la quotité horaire d'un adjoint administratif principal de 2^e classe de -10%.

Monsieur le Maire propose un passage de 28 heures à 30 heures par semaine à compter du 01 juin 2026.

Résultat du vote : 15 voix pour

15) Délibération pour la convention d'adhésion au service de prévention du CDG59 pôle santé au travail ;

Monsieur le Maire informe le conseil que cette convention a pour but le suivi des agents et le passage à la médecine du travail.

Actions à mener :

- Le suivi de santé individuel des agents
- Le conseil sur la santé et la sécurité pour l'amélioration des conditions de travail
- Les actions de prévention et d'évaluation des risques professionnels
- Le maintien dans l'emploi et le reclassement des agents

COMMUNE DE JOLIMETZ

- L'application des règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel

Actions spécifiques à mener :

- Les missions d'inspections
- L'aide à la réalisation et à l'actualisation du document d'évaluation des risques professionnels
- L'accompagnement des collectivités dans les démarches de diagnostic e d'évaluation des RPS
- Les permanences psychologiques réalisées par le psychologue du travail
- Les permanences sociales
- Le conseil et l'accompagnement aux projets ergonomiques de conception à la demande de l'employeur
- Les études complexes d'analyse de l'environnement de travail

Monsieur le Maire propose de délibérer pour l'adhésion de cette convention au service santé.

Résultat du vote : 15 voix pour

16) Délibération pour une demande de subvention auprès du Département du Nord dans le cadre de la lutte contre l'isolement (numérique et culture) ;

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention de 8000€ :

- 4000€ en numérique
- 4000€ en culture

Résultat du vote : 15 voix pour

17) Délibération pour fixation de l'indemnité du Maire ;

L'indemnité du maire est fixée automatiquement au taux maximal de 44,30 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les communes dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants.

Monsieur le Maire souhaite que le conseil municipal fixe par délibération une indemnité de fonction inférieure au barème soit 36%.

Résultat du vote : 15 voix pour

18) Délibération pour Mission assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la commune de Jolimetz ;

Monsieur le Maire propose de valider le devis établi par le cabinet Dyapazon pour un montant de 3420,00 euros HT. L'objectif du devis étant de permettre à la commune de réaliser un chiffrage pour la réhabilitation de la salle Arthur André pour le début juin 2026. Cette pré-étude doit nous permettre de déposer un dossier de subvention auprès du département en juin 2026.

Résultat du vote : 15 voix pour

Fin de la séance du conseil municipal : 21 heures.

Le Maire,
Anthony VIENNE

